

Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA

Band: 9 (2011)

Heft: 24: La sécurité

Artikel: La culture dans l'Arc jurassien

Autor: Crevoisier, Jean-Claude

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La CULTURE dans l'Arc jurassien

L'Arc jurassien est un vivier culturel qui s'efforce de s'affirmer en dépit du handicap des frontières actuelles. Des créateurs y sont nés et y ont développé leur art. Car, dans plusieurs domaines artistiques (l'écriture, la peinture, la sculpture, la photographie et même, jusqu'à une certaine limite, la

musique, la danse et le théâtre), la production n'a pas toujours besoin des moyens matériels que seules les grandes villes peuvent offrir. Certains créateurs ont toutefois dû «s'expatrier». Les mêmes et d'autres encore ont réussi à se faire connaître à l'extérieur de leur territoire d'origine.

Par Jean-Claude Crevoisier

Parallèlement, il y a aussi dans cet espace géographique des publics formés et curieux, désireux d'acquérir des connaissances et des compétences nouvelles: collectionneurs d'art, musicophiles, cinéphiles et autres théâtrophiles. Plusieurs vont également jusqu'à pratiquer, à titre amateur, certaines activités artistiques: peintres dits «du dimanche», membres d'une chorale ou d'un ensemble instrumental, acteurs occasionnels. La région est également riche en musées et en festivals de tous genres.

Ces diverses pratiques culturelles, que ce soit comme créateur, comme dilettante ou comme simple consommateur, reposent dans la majeure partie des cas sur des individus. Lorsqu'elles sont par besoin ou par goût collectives, elles s'organisent surtout au niveau local éventuellement micro-régional. La géographie jurassienne cloisonnée, associée à l'absence d'un centre urbain polarisateur et fédérateur, a longtemps rendu difficile sinon impossible l'organisation de pratiques culturelles en réseaux plus étendus.

Y a-t-il dès lors une culture «arcjurassienne»?

Les créateurs sont avant tout individualistes. Ils ont rarement ressenti le besoin de s'organiser et de s'affirmer territorialement, certains pouvant même être considérés comme «hors sol».

Cependant, quelques manifestations, qui permettent la mise en valeur collective de leurs œuvres, peuvent occasionnellement les réunir.

Il est également arrivé que des artistes s'associent à une échelle plus large. C'est le cas avec l'association suisse VISARTE, qui compte un groupe régional pour le Jura et le Jura bernois ainsi qu'un autre pour le canton de Neuchâtel. Cette association, qui représente les intérêts politiques et sociaux des artistes visuels, organise périodiquement des expositions collectives.

C'est aussi le cas dans le domaine littéraire. Une association des écrivains neuchâtelois et jurassiens (AENJ) a vu le jour, le 9 juillet 1950 déjà, à l'Ile St-Pierre. Son but est de tirer de leur isolement les écrivains neuchâtelois et jurassiens. De seize membres à ses débuts, elle est passée aujourd'hui à une septantaine. Et elle a publié, en 2010, un livre intitulé *Ecrire dans l'Arc jurassien* qui réunit des notices sur les écrivains du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel.

Mais dans la culture, comme dans d'autres domaines d'ailleurs, les réseaux se sont jusqu'ici essentiellement constitués à l'intérieur des ensembles institutionnels existants. Cela tient, pour une large part, aux modalités de financement qui reposent essentiellement sur des subventions cantonales et communales. Car la culture, qui relève de la compétence quasi exclusive des cantons, est en effet très fortement dépendante des subventions publiques. Le mécénat culturel privé s'attache, pour l'instant surtout, aux manifestations de grande envergure, plutôt à l'échelle nationale.

Pour les mêmes raisons que ci-dessus et parfois en plus pour des raisons historiques, les institutions et associations porteuses de projets culturels se



sont également structurées au niveau cantonal. Les seules exceptions notables, en plus de l'AENJ mentionnés plus haut, sont l'Université populaire jurassienne, la Société jurassienne d'émulation et l'Institut jurassien des lettres, des sciences et des Arts, qui sont historiquement présentes sur les territoires du canton du Jura et du Jura bernois. Cela démontre en tout cas que la volonté et l'engagement des acteurs culturels permettent de se libérer des contraintes institutionnelles. L'exemple du Forum interjurassien de la culture et de son projet CREA illustre à la fois tant la capacité des milieux intéressés à élaborer et à défendre un projet novateur que les difficultés d'en assurer sa réalisation au niveau intercantonal.

Il y a bien eu aussi, dans un passé encore récent (honneur à lui), le Théâtre populaire romand (TPR), parti de La Chaux-de-Fonds, qui a développé une action dans tout l'Arc jurassien en faisant connaître et apprécier l'art théâtral. Créateur de spectacles, avec ses acteurs (et machinistes à la fois), grâce aussi aux formations dispensées à des générations d'écoliers et à di-

verses troupes de théâtre amateur, le TPR a nourri culturellement ma génération et celle de nos enfants. Les rigueurs (pour ne pas dire plus) des conditions d'existence et de travail des membres du TPR ajoutées au manque de soutiens financiers a malheureusement obligé cette troupe à renoncer à cette importante mission d'animation socio-culturelle régionale.

Ajoutons enfin que la presse joue un rôle important pour faire émerger et pour renforcer une identité. Si la presse écrite quotidienne s'en tient pour l'instant à des aires de diffusion séparées régionalement, il n'en va pas de même pour la presse audio et pour la presse audiovisuelle. C'est ainsi que les 3 radios régionales, que sont RTN, RJB et RFJ (gérées par une seule société), ainsi que la télévision régionale Canal Alpha ont obtenu des concessions qui leur permettent d'émettre et de diffuser leurs productions sur l'ensemble de l'Arc jurassien.

Mais les choses évoluent

De tout temps les écoles normales, lieu de formation des instituteurs, ont été des pépinières d'intervenants socio-culturels qui assumaient des tâches d'animation en plus et à côté de leur activité professionnelle. Combien d'associations leur doivent leur création, leur gestion et leur développement jusque dans les villages les plus retirés de l'Arc jurassien. Même si ces responsabilités impliquent aujourd'hui d'autres acteurs de la vie sociale, les enseignants jouent toujours un rôle majeur dans la diffusion des pratiques culturelles. La HEP BE-JUNE doit donc veiller à former des professionnels qui, tout en assumant leur enseignement, s'engageront avec compétence et enthousiasme, avec d'autres, en tant que responsables culturels dans les sociétés locales et régionales.

Le Conseiller fédéral Didier Burkhalter, dans son discours du 22 juin 2010 à l'assemblée générale du «Réseau des villes de l'Arc jurassien», a d'ailleurs invité cette association à porter son attention non seulement sur des programmes économiques énergétiques

et touristiques, mais aussi sur des projets culturels concrets «qui stimulent les collaborations et permettent d'améliorer le potentiel de toute une région»¹.

Ajoutons encore que:

- Les **Musées de l'Arc jurassien** se sont organisés en réseau et ont fondé une association (AMAJ) qui vise le développement et la valorisation des institutions muséales ainsi qu'un partenariat de ses membres, en tant qu'opérateurs, avec les autres acteurs touristiques.
- L'Université de Neuchâtel a apporté son soutien à la création de **l'Université du 3^e âge (U3A)** à Porrentruy (Jura).
- Les **salles de spectacles du canton de Neuchâtel** accueillent depuis toujours et plus encore depuis la construction du Théâtre du Passage à Neuchâtel et la rénovation du Théâtre de La Chaux-de-Fonds, des spectateurs venant aussi tant du Jura que du Jura bernois;
- Le **Chant du Gros**, un festival de musiques actuelles qui se déroule à la fin de l'été au Noirmont (Jura), recrute son public (jeune pour l'essentiel) bien au-delà des Franches-Montagnes et des Montagnes neuchâteloises.
- Le Conseil de la **Fondation Cours de Miracles**, institutionnée d'une participation jurassienne à EXPO 02, est constitué de ressortissants du canton du Jura et du Jura bernois. Elle a déjà créé des partenariats avec d'autres organismes poursuivant les mêmes objectifs, et notamment avec le Festival de la Plage des Six-Pompes (La Chaux-de-Fonds-arts de la rue).
- Sous la dénomination **éviDanse**, des collaborations ont été instaurées entre le Jura bernois, le canton du Jura et le Territoire de Belfort (mais pas encore avec Neuchâtel) pour intensifier la présence de la danse dans la région.

Ces deux dernières et récentes initiatives témoignent toutes d'un besoin nouveau d'ouverture, de dépassement des frontières et d'intensification des collaborations. Confirmation de ce constat, le Forum interjurassien



de la culture (déjà cité) a créé en décembre 2010 un groupe de travail **Réseaux**.

Les acteurs culturels s'activent et conjuguent leurs efforts. Des coopérations se mettent en place pour relativiser sinon éliminer les effets frontières à l'intérieur et autour de l'Arc jurassien. L'ACAJU² peut contribuer à les faire connaître voire à les multiplier et à en favoriser le développement.

La langue comme seul constituant culturel?

Le panorama culturel commun peut paraître mince, pour l'instant, si on limite sa représentation à ce qu'on a coutume d'appeler la Culture (avec un C majuscule). D'aucuns vont même jusqu'à limiter la culture à la production linguistique, ici française. Si en revanche on élargit le champ de vision et si on reconnaît un statut culturel à la science et à sa traduction dans des pratiques techniques, la réalité d'une parenté «arcjurassienne» s'impose. Les microtechniques, dont l'Arc jurassien est le berceau, ont façonné une identité au moins autant que la langue commune à cet espace.

Les écoles d'ingénieurs et autre HE-ARC sont le fruit de cette communauté culturelle, faite d'inventivité et de précision autant que d'ouverture au monde. Et certains rapprochements économiques, par exemple autour du Forum de l'Arc à Moutier, témoignent d'une solidarité qui va au-delà des stricts intérêts économiques. Ainsi, si l'histoire passée n'a jusqu'ici pas permis à l'Arc jurassien de constituer un ensemble institutionnel commun, l'avenir lui en offre la promesse et l'opportunité voire la nécessité.

¹ <http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=de&msg-id=33853>

² Association pour un canton de l'Arc jurassien : <http://www.canton-arc.ch>